

*Avant propos : Il ne s'agit pas pour ce petit mémoire de jouer au spécialiste des émissions radioélectriques de la téléphonie mobile. Je sais qu'il y a un paradoxe entre la volonté de beaucoup « d'avoir du réseau pour son portable », et ceux qui « sont inquiets des effets des ondes sur la santé, notamment pour les enfants... ».*

*Ni « pour », ni « contre », mais essentiellement pour la transparence... ce qui serait un exploit...*

**Ce mémoire sera mis à jour régulièrement, version du 15 avril 2016**

14 avril 2016 rue Saint Martin :  
**0,36 V/M**

08 avril 2016 rue Saint Martin :  
**0,62 V/M**

21 mars 2016 rue Saint Martin :  
**0,83 V/M**

... et l'antenne relais du 53 rue Saint Martin n'est pas en service.

Rien ne prouve qu'il y aura des mesures alarmantes, ni l'inverse non plus d'ailleurs. La propagation des ondes est parfois surprenante.



Naturellement il y a des ondes « intelligentes ». Ainsi un opérateur a dit que les ondes de ses antennes GSM allaient « **contourner les immeubles** » (voir sur mon site « antennes GSM version pour mémoire de cette affaire au 21/02/2015 »)... trop forts. De quoi rire, naturellement...

*St Vigor le 14/04/2016*



*pointe à 1,36 V/M*

14/04/2016 : À Saint VIGOR le GRAND à côté de la rue Charles Malas le flux constant est autour des 0,61 V/M, mais avec quelques pointes.

Commentaires sur ces mesures :

- 1) Je n'ai fait que passer
- 2) Au « pied » du château d'eau, théoriquement, l'impact est moindre que plus haut, comme par exemple les appartements de la cité située en face du château d'eau.

Des mesures régulières seraient à faire dans les appartements et

aussi dans les villas à proximité des antennes .



*Face au château d'eau...*

L'hebdomadaire « La Manche Libre » (« premier hebdomadaire de France »), dans son numéro du samedi 16 avril 2016, consacre un dossier relatif aux antennes GSM de la rue Saint Martin.

La photo est surdimensionnée... mais c'est le choix de mes confrères.  
On peut être radio amateur (F6CJR) et aussi journaliste professionnel, puis en retraite.

Bref.



Le but recherché est avant tout la transparence, ce qu'à parfaitement retranscrit le journaliste Frédéric OBLIN.

Il est important de rappeler qu'à l'origine il y a des familles inquiètes.

C'est Agnès FURON et quelques autres qui ont initié un collectif de riverains.

Mais, la nuisance qui fait peur au début, est invisible. Avec le temps « *on y pense plus* ».

C'est un tort...

Fred et Agnès, jeunes parents, préfèrent quitter les lieux. Une autre résidente, Claire SUZANNE fait de même.

De quoi inquiéter les propriétaires bailleurs ?

Ils s'en moquent : ils n'habitent pas là.

De plus les opérateurs verseront un loyer complémentaire pour le propriétaire, (pour dédommager le locataire ? -c'est une idée-).

Il est à souhaiter que les projets de Monsieur le maire de Bayeux se concrétisent : former une personne et acheter une sonde.

**Il ne restera plus qu'à effectuer régulièrement des mesures et les rendre accessibles à tous.**



Le système informatique de nos Amis du **BESSIN Libre** est performant... peut-être même un peu trop... car la mesure a été effectuée à l'extérieur, le trottoir.



sur

*(Rappel du dossier :)*

## LE CENTRE DE BAYEUX SOUS LES ONDES ...

### **Discrètement** comme habituellement...

Les habitants du centre de Bayeux (rue Saint Martin) ont découvert l'installation d'antennes GSM. (un panneau peu visible avertissant de « travaux » avait été posé en juin 2014, cela sans attirer l'attention des riverains... quelques travaux sans doute sur l'immeuble...)

Un collectif de riverains a pris forme face aux interrogations, pour ne pas dire face aux grandes inquiétudes dues à ces installations.

**Cette installation est plus que surprenante :**



Des résidents ne seront qu'à quelques mètres, pour ne pas dire **quelques centimètres** de ces antennes...

De quoi bronzer sans soleil ?

Et vos enfants ?  
Les ondes GSM sont invisibles, mais bien présentes...

Très discrètement les étonnantes antennes (il y en a 2 pour « arroser » à 360°) sont

« planquées » ; transformées en « cheminée normale ». De quoi piéger le Père Noël, mais surtout les riverains incroyables... Pour être aussi accepté par les « Bâtiments de France ».



***Bayeux le 11-12-2015***



***"cheminées" en trompe l'oeil.***

***Il s'agit en fait d'antennes  
"GSM", cachées, tout comme  
les ondes qu'elles diffusent.***

***En plein centre ville de Bayeux.***

[www.pat-rigal.fr](http://www.pat-rigal.fr)



Des riverains trop absorbés sans doute à regarder leurs « Smartphones » davantage que les toits.

Pendant ce temps là leurs derniers neurones seront copieusement impactés par les ondes « bienfaitrices » des gentils opérateurs (d'après les détracteurs des ondes GSM).

Outre ces résidents excessivement proches de ces ondes, sont directement concernés :

Les clients des commerces,

Les passants,

La halte garderie,

Un centre de loisirs,

Des établissements scolaires...

Et la mairie ?

Face à la pose d'antennes sur un immeuble privé, « la Mairie » ne peut rien faire.

MAIS...



**Bayeux le 11-12-2015**  
**Fausses cheminées ; mais véritables "ondes" GSM ...**

[www.pat-rigal.fr](http://www.pat-rigal.fr)

MAIS... Une délégation du collectif des riverains s'est rapprochée de Monsieur le Maire de Bayeux et une réunion a eu lieu.

Il faut souligner que la plupart des maires ne se soucient pas du tout des ondes GSM, balayent d'un revers de main l'aspect sanitaire.

Circulez, *« il n'y a rien à craindre »* (à noter que ces maires là, en général, n'habitent pas à proximité d'antennes GSM).

Mais à Bayeux, Patrick GOMONT, s'intéresse au sujet. D'ailleurs dans son entourage, on **dit qu'il « a la fibre environnementale »**. L'écologie ne devrait être ni de « gauche », ni de « droite ».

Le collectif a des idées en poches, comme l'achat d'un appareil de mesures qui serait confié à une personne formée. Cette personne, du personnel communal serait formée et pourrait ainsi effectuer des mesures indépendantes, de façon régulière.

Une manière d'être transparent vis à vis de la population.

Et les propriétaires de l'immeuble concerné ?

Les deux copropriétaires de cet immeuble n'ont que faire des possibles nuisances : ils n'habitent pas les lieux.

Leurs locataires n'auront sans doute qu'à se débrouiller avec les ondes GSM... « *qui ne sont aucunement nuisibles, encore moins dangereuses...* » (paroles maintes fois entendues).

Les résidents de ce secteur et tous ceux qui s'interrogent sur les « bienfaits » de ces ondes, notamment les jeunes parents, s'organisent, pour -au moins- en savoir davantage, d'où le rapprochement avec Patrick GOMONT.

*« Quant aux « Bâtiments de France », on peut constater qu'une autorisation de poser des antennes GSM, de construire de fausses cheminées, est donnée plus facilement que pour installer un malheureux « Vélux ». Me confie un résident. D'autant, que sauf erreur, cette zone est « protégée »... de bien des choses, sauf des ondes GSM.*



### Léa, 3 mois... surfe toute la journée avec le forfait 4G de maman

**Classé Cancérigène possible depuis 2011  
par l'Organisation Mondiale de la Santé**

L'exposition aux ondes électromagnétiques (téléphonie mobile, Wi-Fi...) présente des risques pour votre enfant. Parlez-en à votre médecin ou sage-femme pour connaître les précautions à prendre.



Informations et contacts <http://emovmouvement.ekiablog.com/>  
nous rejoindre [facebook.com/mouvement.emov](https://www.facebook.com/mouvement.emov)  
nous suivre [@mouvement\\_emov](https://www.instagram.com/mouvement_emov)



### Maman connectée ...bébé exposé

**Classé Cancérigène possible depuis 2011  
par l'Organisation Mondiale de la Santé**

L'exposition aux ondes électromagnétiques (téléphonie mobile, Wi-Fi...) présente des risques pour votre enfant. Parlez-en à votre médecin ou sage-femme pour connaître les précautions à prendre.



Informations et contacts <http://emovmouvement.ekiablog.com/>  
nous rejoindre [facebook.com/mouvement.emov](https://www.facebook.com/mouvement.emov)  
nous suivre [@mouvement\\_emov](https://www.instagram.com/mouvement_emov)





**Il ne sait pas encore écrire  
...mais il reçoit déjà le Wi-Fi**

**« Les équipements d'accès sans fil à internet sont interdits dans les crèches et espaces dédiés à l'accueil, au repos et aux activités des enfants de moins de 3 ans\* »... et chez vous?**

L'exposition aux ondes électromagnétiques (téléphonie mobile, Wi-Fi...) présente des risques pour votre enfant. Parlez-en à votre médecin ou sage-femme pour connaître les précautions à prendre.

\* Loi du 29 janvier 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques

Electro Magnétiques Ondes Victimes  
Informations et contacts <http://emovmouvement.eklablog.com/>  
nous rejoindre [facebook.com/mouvement.emov](https://www.facebook.com/mouvement.emov)  
nous suivre [@mouvement\\_emov](https://www.instagram.com/mouvement_emov)



Naturellement, chacun veut avoir accès « au portable »... même les jeunes enfants... pire les jeunes ados qui bernent leurs parents totalement dépassés. Ces ados ont libre accès aux pires images de violences, de sexes et autres...

J'ai eu le témoignage d'un assistant d'éducation en collège : *« J'ai surpris des petites filles de 6<sup>ième</sup> qui regardaient dans la cour de récréée, sur un portable, un dessin animé. C'était les « Simpson », mais en version X : le père sod..... son fils ; images et sons... c'est épouvantable. Les parents n'ont aucune conscience de ce que font les enfants avec leurs portables ».*

Pour en revenir aux antennes GSM, la moins mauvaise solution, en milieu urbain, serait de multiplier les antennes relais GSM, mais avec de très faibles puissances. Un coût surdimensionné pour les opérateurs...

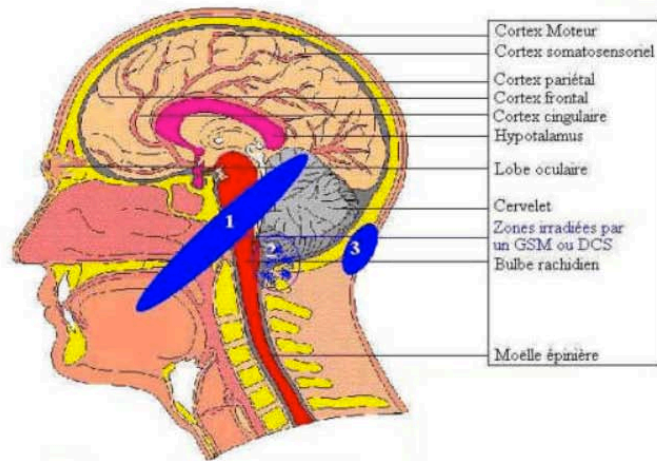
Le 8 octobre à 19h15, il a été mesuré : 0,134 V/m. Le 11/12/2015 : 0,159 V/m

Une mesure « normale »... Attendons la suite. Collectif : [ruesaintmartin14400@gmail.com](mailto:ruesaintmartin14400@gmail.com)



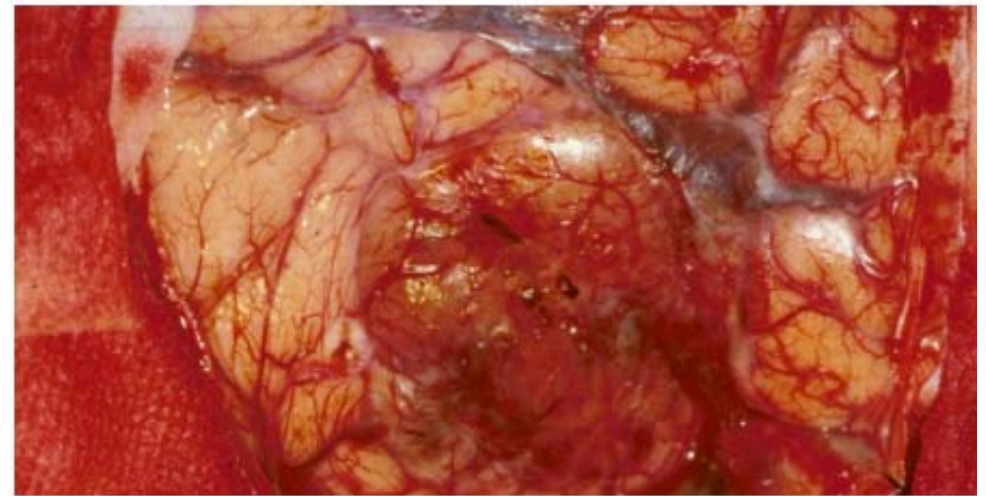
Voici le schéma du cerveau et les zones irradiées :

Schéma en coupe du cerveau



Les constructeurs de mobiles ont dépensé des fortunes pour tenter de prouver que les portables sont sans danger. Mais sans succès. Ils se protègent derrière un et un seul argument : il existe une réglementation, et elle est respectée. . . .

## IARC, WHO: Move Radio Frequency Radiation from Class 2b to Class 1



Impact des ondes GSM sur le cerveau...  
mais certains en ont ils encore un ?